

Aux personnes concernées,

En avant-propos, il me semble important de préciser que les contours de la communauté de communes des Portes Eureliennes d'Ile-de-France sont peu compatibles avec l'idée de « cohérence territoriale ». Son organisation géographique étant orthogonale aux principaux flux de déplacements (Chartres Ile-de-France), elle paraît peu propice à une organisation spatiale rationnelle telle que le SCOT souhaite atteindre.

Le but principal de mon message concerne l'évolution de la zone industrielle de Droue-sur-Drouette, Hanches et Epernon.

J'ai bien noté que l'objectif 3.6 se positionnait dans le cadre du changement climatique très inquiétant que nous vivons actuellement et que l'objectif 1.2 se préoccupait de valoriser l'espace agricole. **Ces aspects devraient constituer les priorités du SCOT en favorisant des productions respectueuses de l'environnement, et des circuits agricoles courts au sein de notre territoire qui a un énorme potentiel sur ces aspects.**

A ce sujet, le projet d'extension de la zone industrielle, me semble donc totalement à l'opposé de ces préoccupations et à titre personnel je m'y oppose fortement.

La zone industrielle sur ce secteur est déjà grande et l'installation de nouvelles entreprises, dont un projet d'entreprise de logistique, proche d'habitations, l'agrandira encore alors que plusieurs hectares de friches industrielles existent dans ce secteur. Cet agrandissement se faisant au détriment de terrains agricoles

et en augmentant les pollutions atmosphérique et sonore, du trafic routier, il ne semble pas un projet d'avenir en adéquation avec les objectifs mentionnés ci-dessus.

Il existe des projets alternatifs en accord avec ces objectifs et permettant de maintenir une activité économique locale sur le secteur.

Très cordialement,

Renaud Legouis

Habitant d'Epernon